

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

С	adre réservé à l'autorité environnementale								
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :							
1. Intitulé du projet									
Augmentation des capacités de lavage de la station LVI de camions citernes à Mâcon (71) - Débit journalier de 80 m3/j									
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique									
Nom	Prénom								
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	LVI								
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	DE ABREU Philippe Directeur Generale								
RCS / SIRET 4 4 8 2 1 8 3	9 6 0 0 0 1 6 Forme juridique	SAS							
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire	n°1							
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 12	2-2 du code de l'environnement et							
C	limensionnement correspondant du projet								
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au								
	Projet soumis à la rubrique 2795 Lavage de fûts								
	de matières alimentaires, de matières dangereu								
a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises A sa mise en service l'installation a été soumise à déclaration (consommation en eau <20m3/j), à terme elle sera soumise à autorisation (consommation en eau d'environ									
·	80 m3/j).	(
	4. Caractéristiques générales du projet								
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire									
4 1 Nature du projet y compris les évent	uels travaux de démolition								

La société LVI projette d'augmenter l'activité de sa station de lavage de camions silos transportant des matières alimentaires ou matériaux inertes sur la commune de Mâcon.

Ce projet entraine une augmentation de la consommation en eau de la station (ce qui la classe au régime de l'autorisation au titre de la réglementation des installations classés pour la protection de l'environnement). Cette station de lavage de poidslourds est couverte et possède un bâtiment de bureaux sur 2 niveaux, associés à un parking pour véhicule légers de 41 places. Le bâtiment de lavage est positionné sur la partie avant du tènement (côté rue de la République) et le bâtiment de bureaux se situe côté rue Denis Papin à l'ouest. Le reste du site accueille les voies de circulation et un parking d'attente des poids-lourds de 62 places. Le projet prévoit une augmentation du nombre de contenants lavés. Ceux-ci sont des camions citernes ou camions bâchés ayant transportés des matières d'origines alimentaires ou inertes. Aucune citerne ayant contenu des matières dangereuses n'est lavée sur le site.

Le bâtiment dédié au lavage possède une superficie de 636 m² environ et comprend 3 pistes de lavage de l'intérieur des camions, des locaux techniques: TGBT, local de stockage du matériel, surpresseur/traitement de l'eau, CTA et chaufferie. Aucuns travaux sur l'agrandissement du bâtis n'est prévu. Un bâtiment de bureaux de 314 m² est également présent.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

La projet a pour objectif une augmentation de l'activité de la station de lavage de camions citernes à Mâcon (71) afin de répondre à la demande croissante de cette activité au sein de l'entreprise L.V.I.

L'aménagement du site ainsi que les infrastructures et les équipements en place ont été dimensionnés de base en intégrant cette augmentation potentielle d'activité.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en une augmentation de l'activité de lavage donc de fait à une augmentation de la consommation journalière d'eau. Le captage de l'eau dans le forage mis en place sur site a été initialement dimensionné et équipé pour répondre à cette augmentation. De ce fait, aucuns travaux ni aménagements ne sont à effectuer.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, les contenants lavés sont des camions citernes ou camions bâchés ayant transportés des matières d'origines alimentaires ou inertes. Aucune citerne ayant contenu des matières dangereuses n'est et ne sera lavée sur le site. Les espaces et sens de circulation des véhicules sur le site respectent les dispositions et normes de giration des poids-lourds : les véhicules entrent par la rue Denis Papin, peuvent stationner en attente sur le parking de 62 places, puis se présenter sur une aire d'attente de 9 places devant les aires de lavage. Ils ressortent ensuite de l'autre côté de la station de lavage, au nord, pour se diriger vers la sortie existante rue des Frères Lumière.

La chaufferie sert à chauffer l'eau du process de lavage (puissance de 600 kW).

Les eaux usées sanitaire issues des bureaux sont directement rejetées dans le réseau d'eaux usées séparatif de la zone industrielle puis rejoignent la station d'épuration collective.

Concernant les eaux usées issues de la station de lavage, les produits d'égouttures et les premières eaux de lavage chargées sont collectés et stockés dans une citerne enterrée pour être ensuite gérés en tant que déchet; les eaux de lavage font l'objet d'un prétraitement avant de rejoindre le réseau collectif de la ville.

Les eaux résiduaires sont issues des eaux usées sanitaires issues des bureaux, des eaux de process générées par le lavage des véhicules, des eaux pluviales des voiries et des toitures.

Le prétraitement des effluents de la station de lavage permet d'assurer un rejet qui respecte les valeurs limites de rejet fixées par la réglementation ICPE. Une augmentation des eaux résiduaires va être constaté avec la mise en place du projet mais aucun gros changement dans le fonctionnement n'est prévu.

Les eaux pluviales de toiture sont collectées séparément des eaux pluviales de voirie. Les eaux pluviales de voirie sont prétraitées par un séparateur à hydrocarbures dimensionné pour un niveau de rejet de classe 1 (5 mg/l).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique ICPE 2795 Lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux. A la mise en service de l'installation était soumis à déclaration (consommation en eau <20m3/j). À terme, un dossier d'autorisation environnementale sera donc déposé pour régulariser l'augmentation de capacité de la station de lavage (consommation en eau d'environ 80 m3/j).

Le projet se situe en zone inondable (Saône) et est soumis à déclaration au titre de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités en application des articles L.214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement du à la création d'un forage dans la nappe alluviale pour le prélèvement d'eau souterraine pour un usage d'eau industrielle (rubrique 1.1.1.0) et pour les travaux dans le lit majeur d'un cours d'eau (Rubrique 3.2.2.0)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet soumis à la rubrique 2795 de la nomenclature ICPE : Lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux. À sa mise en service l'installation a été soumise à déclaration (consommation en eau <20m3/j), à terme elle sera soumise à autorisation (consommation en eau >20m3/j).	Quantité d'eau mise en oeuvre : 80 m3/j

4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet concerne les parcelles cadastrales 183 et 218 de la section CL, positionnées à l'intersection de la rue Denis Papin et de la rue des Frères Lumière.

Adresse : 409, rue des Frères Lumière

71 000 MÂCON

Coordonnées géographiques¹

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)

Long. $0.4 \circ 8.2 \cdot 1.0 \cdot 88$ **Lat.** $4.6 \circ 2.8 \cdot 5.3 \cdot 56$

et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,
38°; 43°a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement:

Point de départ : Long. __ ° __ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ ' _ " _ ' _ _ _ ' _ _ _ ' _ _ _ ' _ _ _ ' _ _ _ ' _ _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ ' _ _ '

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X	Non	
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui	Non	X

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Les ZNIEFF les plus proches du site sont : ZNIEFF DE TYPE 1 à 100 m au Sud Ouest et 630 m à l'Est du projet (Prairies inondables du val de saône de varennes a saint-symphorien-d'ancelles - Prairies inondables du val de Saône). ZNIEFF DE TYPE 2 à 200m au sud et 400m à l'Est du projet (Saône aval et confluence avec la Seille).
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	La zone couverte par un arrêté de protection du biotope la plus proche est à 5,9km au Sud-Est du site (Bocage Et Prairies Humides De La Basse Vallee De La Veyle)
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	La réserve naturelle nationale la plus proche du projet est à 28 km au Nord-Est : La Truchere – Ratenelle (FR3600049)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Le PPBE Saône et Loire englobe la commune de Mâcon. Il concerne principalement les infrastructure routières, ferroviaire et l'aérodrome. Le projet n'est pas implanté sur une zone exposée au bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	Le bien inscrit au patrimoine mondial ou zone tampon la plus proche du projet se situe à 1 km au Nord : Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Saône-et-Loire – 71 - Ancienne Eglise Saint Clement (1907195397)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	D'après la couche de pré-localisation, le projet est proche de milieux potentiellement humides de probabilité assez forte et forte. Toutefois, compte-tenu de la nature de la parcelle qui est imperméabilisée en totalité et implanté dans une zone industrielle urbanisée depuis plusieurs décennies, il ne fait pas de doute que cette dernière ne recense pas de milieu caractéristique des zones humides.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		La commune est couverte par 2 PPRI et fait l'objet d'un programme de prévention (PAPI Saone). La commune est concerné par un PPRT prescrit mais non approuvé (Stogaz - 71DDT20150002).
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	Le site du projet est implanté dans une zone industrielle regroupant plusieurs sites potentiellement pollués. Cependant, après avoir soumis le site à une étude site et sols pollués, il en est conclut que celui-ci ne présente aucune source de contamination du sol (référence de l'étude : EL7P3/21/044 - Rapport SSP Socotec en annexe n°8) Il n'est donc pas identifié comme étant un sol pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	X
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	X
Dans un site inscrit?		X	Le site inscrit le plus proche du projet est implanté à 2 km au Nord-Nord-Ouest : Sites classés ou inscrits – Bourgogne - Centre ancien de Mâcon (Site Inscrit – INSEE 71270)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Le site est implanté à proximité de 3 zones Natura 2000 dont les plus proches sont : - à 600m à l'Est du site, zone Natura 2000 directive oiseaux - Val de Saône - FR8212017 - à 600 m à l'Est du site, zone Natura 2000 directive habitats - Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône - FR8201632
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Un forage a été créé sur le site (sur la base des documents fournis sa profondeur est de 15 m) destiné au prélèvement d'eau pour un usage d'eau industrielle d'un débit prévisionnel de 10 m3/h et 50 000 m3/an. Il est réalisé dans la nappe alluviale de la Saône). Des essais géotechniques et hydrogéologiques (création du piézomètre et essais de pompage) ont été effectués au premier trimestre 2021. La faisabilité de l'activité du site a été approuvée. Les essais réalisés préconise un débit nominal maximum de 15m3/h.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Le prélèvement d'eau souterraine prévu dans le cadre du projet sera réalisé en fonction de la demande des pistes de lavage et durant les horaires de fonctionnement de l'établissement (et non de manière continue), ce qui sous-entend que la nappe aura le temps de se recharger durant les périodes d'arrêt, en journée, la nuit et durant les jours fermés. Un suivi régulier des consommations en eau est déjà mis en place et aucun rejet de polluants n'est attendu dans la nappe grâce à la protection de la tête de forage.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?			Le projet consiste en une augmentation des activités et donc de la consommation en eau journalière. Aucune démolition n'est prévue. Il n'est pas excédentaire en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	II n'est pas déficitaire en matériaux.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le site du projet est déjà existant et l'augmentation de son activité n'est pas susceptible d'entraîner des dégradations, perturbations ou destructions de la biodiversité existante.
Milieu naturel			X	Le site est implanté à 600 m de zones Natura 2000 directives Oiseaux et Habitats et dans une zone industrielle existante

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			X	Le site est implanté dans une zone industrielle existante. Le projet est prévu sur un site industriel existant.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Le site est implanté dans une zone industrielle existante. Le projet est prévu sur un site industriel existant.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	Le site est implanté dans une zone industrielle existante contenant des sites BASIAS. Aucun PPRT approuvé n'a été identifié dans cette zone.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	\boxtimes		Le site est implanté dans une zone inondable couverte par 3 PPRI et un PAPI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X		Les eaux de lavage (autres que les premières eaux de lavage) sont pré-traitées sur site avant rejets au réseaux collectifs. Le dysfonctionnement de la station de prétraitement pourrait impliqué un risque sanitaire. Ce risque est déjà identifié et des mesures préventives sont mises en place. Les eaux industrielles sont prélevées dans la nappe alluviale. Cette nappe peut-être vulnérable aux pollutions.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Une augmentation de l'activité de lavage des citernes va entrainer une augmentation du trafic car il va y avoir une augmentation du nombre de camions passant sur site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	Le site est implanté dans une zone industrielle existante et l'activité de celui-ci est déjà mise en place. Les nuisances sonores induites par son activité sont négligeable par rapport aux nuisances existantes. Le site n'est pas concerné par le plan de prévention Bruit de Mâcon.

	Est-il concerné par		X	Le procédé de lavage n'engendre aucune odeur.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	Les seules vibrations vont être celles produites par les camions arrivant et repartant sur site. Ces vibrations étant négligeables, on considère que le site n'émet pas de vibrations
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	Bien que le projet étant d'augmenter l'activité du site, celle-ci ne s'effectuera pas de nuit et de ce fait, aucune émission lumineuse ne sera émise par le site.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	ll y a une chaudière permettant de chauffer l'eau utilisée durant le processus de lavage qui entraine des émissions gazeuses. Ces émissions étant négligeables, on considère que le projet ne va pas engendrer de rejets dans l'air.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le projet engendre 3 types de rejets : eaux usées sanitaires, eaux pluviales de voirie et toiture, eaux de process de lavage. Les premières eaux de lavages (process) sont stockées sur site puis gérées en déchets. Les eaux de rinçages sont renvoyées en tête de cycle de lavage. Les eaux usées sanitaire et les autres eaux de lavage sont rejetées dans le réseaux collectif (après prétraitement pour les eaux de process). Les eaux pluviales sont collectées dans un bassin de rétention avant rejet dans le réseau d'eau pluviale de la zone industrielle.
	Engendre-t-il des effluents ?	X		Les premières eaux de lavage sont collectées et stockées dans une citerne enterrée pour être ensuite gérées en tant que déchet. Les eaux de lavage suivantes vont recevoir un prétraitement avant d'être rejeté dans le réseau communale d'eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les principaux déchets produits par le site sont constitués des graisses et boues des séparateurs hydrocarbures (ces déchets sont pompés et éliminés par une société extérieure agrée -Déchets Dangereux : boues du séparateur hydrocarbure Nomenclature 13.05.02*), et des boues issues du nettoyage intérieur des camions citernes (Nomenclature 02.01.01 - Ces déchets sont pompés et pris en charge par un prestataire extérieur agréé). Les premières eaux de lavages chargés sont aussi considéré comme déchets. Elles sont collectées dans une citerne enterrée et envoyées pour traitement.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
Mâcon. Le proj	et se situe à environ 6.5	km et	est pre	nstruction d'une centrale photovoltaïque à "La Grisière" sur la commune de ésenté sur le site de la MRAE Bourgogne Franche-Comté. Les incidences de ce les activités de station de lavage de LVI.
Les projets les	plus proches ensuite id	entifié	s et sou	ımis à enquêtes publique sont à plus de 35 km du site.
6.3 Les incide	ences du projet identifi	ées aı	ı 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	vez les	squels :	

susceptible d'avoir des effets.

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e Égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir ne annexe traitant de ces éléments) :	
Un ren déf	projet prend en compte la localisation du site dans le lit majeur du cours d'eau. dossier de déclaration d'une installation visée par la loi sur l'eau, au titre de la rubrique 3.2.2.0 « Installations, ouvrages, nblais dans le lit majeur d'un cours d'eau », a été élaboré et dans ce cadre, les mesures compensatoires nécessaires sont finies en accord avec la « note de méthode sur les remblais en zone inondable approuvée par le Préfet de bassin ône-Méditerranée le 14 septembre 2007 ».	
	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatinaire nu qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.	ion
im	regard de l'installation déjà présente et des actions déjà mises en œuvre par le maître d'ouvrage afin d'éviter et réduire les pacts de son activité. Il est considéré par celui-ci que le projet d'augmentation de l'activité de la station de lavage des mions-citernes peut être dispensé d'une évaluation environnementale.	S
	8. Annexes	
8.	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est	\boxtimes

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

parties auxquelles elles se rattachent									
	Objet								
Annexe 7 : Carto	Annexe 7 : Cartographie du zonage du PPRI								
Annexe 8 : rapp	ort Sites et Sols Pollués SOCOTEC								
Annexe 9 : Récé	pissé de déclaration IOTA du 15 mars 2021								
Annexe 10 : Plai	n des réseaux								
	9. Engagement et signature								
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus								
Fait à	le, 06 octobre 2022								
	LVI								
	DocuSigned by:								
Signature	Philippe DE ABREU SBE99A84EA1544C								

DocuSign

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: CAE597605DB64721B3FC6B7A3692F164

Objet: 506 LVI à Mâcon: CERFA n°14734*03

Numéro d'affaire: 506 LVI à Mâcon : CERFA n°14734*03 Intitulé de l'enveloppe: 506 LVI à Mâcon : CERFA n°14734*03

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 11 Signatures: 1 Nombre de pages du certificat: 5 Paraphe: 0

Signature dirigée: Activé

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Amsterdam, Berlin, Berne, Rome, Stockholm, Vienne

BP22 TASSIN LA DEMI LUNE, FRANCE 69811

> ingeco@ingeco.fr Adresse IP: 80.12.86.107

Envoyée: 06/10/2022 12:35:53

Émetteur de l'enveloppe:

81 Rue François Mermet

MELANIE MONFORT

État: Complétée

Suivi du dossier

État: Original Titulaire: MELANIE MONFORT Emplacement: DocuSign

06/10/2022 12:31:35 ingeco@ingeco.fr

Événements de signataire Signature Horodatage

Philippe DE ABREU p.deabreu@alaine.fr LVI

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de

compte (aucune)

Philippe DE ABREU Consultée: 06/10/2022 14:58:12 Signée: 06/10/2022 15:03:02

Sélection d'une signature : Style présélectionné En utilisant l'adresse IP: 212.234.228.197

Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 06/10/2022 14:58:12

ID: 046630aa-9d14-47f7-b115-6231ab37f8b1

Événements de signataire en personne	Signature	Horodatage
Événements de livraison à l'éditeur	État	Horodatage
Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage
Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage
Événements de livraison certifiée	État	Horodatage
Événements de copie carbone	État	Horodatage

Vincent VIVENOT Envoyée: 06/10/2022 12:35:54 Copié

vvivenot@ingeco.fr

INGECO

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de

compte (aucune)

Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 31/08/2022 12:06:59

ID: 69c5f6be-12aa-4c7d-a1d0-f415501dbb8f

Événements de témoins	Signature	Horodatage
Événements notariaux	Signature	Horodatage
Lvenements notariaux	Olgilatare	Horodatage

Récapitulatif des événements de	État	Horodatages	
l'enveloppe			
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	06/10/2022 12:35:54	
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	06/10/2022 14:58:12	
Signature complétée	Sécurité vérifiée	06/10/2022 15:03:02	
Complétée	Sécurité vérifiée	06/10/2022 15:03:02	
Événements de paiement	État	Horodatages	
Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques			

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, INGECO (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact INGECO:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: ingeco@ingeco.fr

To advise INGECO of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at ingeco@ingeco.fr and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from INGECO

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to ingeco@ingeco.fr and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with INGECO

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;

ii. send us an email to ingeco@ingeco.fr and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send
 this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future
 reference and access; and
- Until or unless you notify INGECO as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by INGECO during the course of your relationship with INGECO.